

# TROPHÉE SENIORS de NÎMES CAMPAGNE

22 et 23 Mai 2019

Golf Club Nîmes Campagne

1360 Chemin du Mas de Campagne - 30 900 NIMES

Tel : 04.66.70.17.37. – Fax : 04.66.70.03.14.

E-mail : [contact@golfnimescampagne.fr](mailto:contact@golfnimescampagne.fr)

## RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.  
Les conditions de ce règlement particulier priment celles des règlements généraux.

### 1 - Conditions de participation

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, ayant plus de 50 ans la veille du premier jour de l'épreuve, c'est-à-dire nés avant le 22 Mai 1969.

Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2019. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

### 2 - Forme de jeu

**Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour** - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : index inférieur à 18.5 Départs marques rouges  
Une série Messieurs : index inférieur à 15.5 Départs marques jaunes

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	dont Dames minimum	dont wild cards maximum
144	33	14

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les stipulations du Vade-mecum 2019.

**Note 1** : La Ligue Occitanie dispose de WildCards, incluses dans le nombre total de participants. (cf. tableau ci-dessus).

**Note 2** : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **7 Mai 2019**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

**Note 3** : Seront réservées 5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs pour des joueurs non-classés au Mérite Seniors.

**Départage** : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique ffgolf.

#### **Départs :**

Le tirage des départs sera réalisé conformément aux stipulations du Vade-Mecum 2019.

### 3 – Inscription

Elles se feront uniquement en ligne, jusqu'au **7 Mai 2019, à minuit** via le lien suivant :

<https://www.linscription.com/activite.php?P1=20829>

Droit d'engagement : 80 € (40€ pour les membres du Club)

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue avant le **12 Mai 2019** à 12h.

La journée d'entraînement est prévue le **21 Mai 2019**, sur réservation des départs au Golf.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

### 4 - Remise des prix

Classement en brut uniquement. Les 3 premiers messieurs et les 2 premières dames seront récompensés.

### 5 - Comité de l'épreuve

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.